

LES FORMES DE VIOLENCE

La violence est en soi une action dévastatrice qui peut se manifester par cinq formes de violence : psychologique, économique, verbale, physique ou sexuelle.

* **La violence psychologique** a pour effet de dénigrer une personne dans sa valeur en tant qu'individu, elle s'exprime parfois par une relation punitive qui consiste à ignorer la présence de l'autre ou à refuser de communiquer.

- contrôle des vêtements, exigence excessive par rapport aux tâches
- menaces d'abandon, d'enlever ou de tuer les enfants, de tuer les animaux, de briser des objets de valeur.

* **La violence verbale** consiste à humilier l'autre par des messages de mépris, d'intimidation ou des menaces d'agression.

- emploi d'un langage grossier ou injuriant, usage de critiques.

* **La violence physique** atteint l'autre dans son intégrité physique ; tirer les cheveux, secouer, serrer les bras, bousculer, pousser, frapper et causer des blessures, morsures, ecchymoses, fractures, brûlures.

Sa présence indique souvent que toutes les autres formes de violence sont présentes.

* **La violence sexuelle** est celle que la femme violentée tait le plus. Elle doit se plier à des exigences et à des actes non désirés, imposés par son conjoint, souvent après une violente dispute, après avoir été malmenée ou brutalisée.

La violence économique désigne le contrôle et la domination exercée par le conjoint qui prive sa femme de l'argent du ménage. Il ne lui en octroie qu'au compte-gouttes et selon des règles qu'il a lui-même établies. Pour celle qui travaille, son salaire est contrôlé par son conjoint. Même lorsque sa conjointe l'a quitté, le refus de verser la pension alimentaire peut représenter une façon pour l'homme violent de tenter de garder le contrôle sur «sa» femme.